**[81:A:10]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE REQUÊTE a été entendue aujourd'hui à [*lieu*] en présence des procureurs de toutes les parties.

APRÈS AVOIR LU L'AVIS DE REQUÊTE ET LES DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LES PARTIES, et après avoir entendu les plaidoiries de leurs procureurs,

1. LE TRIBUNAL ACCUEILLE la présente requête.

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que les comptes suivants, qui ont été présentés par l'intimé [*nom*], soient renvoyés au liquidateur à [*lieu*] pour être liquidés :

Date Montant

3. LE TRIBUNAL ORDONNE que la liquidation ait lieu à la date la plus rapprochée sur laquelle les procureurs pourront s'entendre, ET IL FIXE la date limite pour la tenue de cette liquidation au [*date*].

4. LE TRIBUNAL ORDONNE le sursis de l'action que l'intimé a intentée à [*lieu*] et qui porte le no ...

5. LE TRIBUNAL ORDONNE qu'aucuns dépens ne soient adjugés pour la présente requête, sauf les dépens du contre-interrogatoire de [*nom*] pratiqué pour le compte de la requérante, et il ordonne que l'intimé paye ces dépens à la requérante dès leur liquidation.

greffier,

Cour de l'Ontario (Division générale)